

# HANDICAP ET INCLUSION

## Connaissez vous le Conseil Économique, Social et Environnemental ?



Le CESE est la troisième Assemblée, après l'Assemblée Nationale et le Sénat, qui rend des avis et conseille le gouvernement sur l'élaboration des lois et des orientations des politiques publiques. Cette assemblée est constituée de représentants de la société civile. La CFE-CGC fait bien évidemment partie de ces représentants.

Dans le cadre de ses prérogatives, le CESE a été sollicité pour établir **un rapport sur l'accompagnement global des enfants et des jeunes en situation de handicap.**

Sur ce thème, le groupe CFE-CGC a préconisé des revendications facilitant :

- l'accompagnement des enfants et de leurs parents;
- l'inclusion scolaire;
- la lutte contre les inégalités notamment territoriales, d'accès aux soins, à la culture, au sport, aux loisirs;
- le droit à l'éducation pour tous les élèves en situation de handicap;
- La création d'une filière des métiers de l'accompagnement.

**En  
Savoir  
plus**



Le groupe **CFE-CGC** a tout particulièrement soutenu les initiatives en faveur de la formation des professionnels au contact de ces jeunes, ainsi que la valorisation de ces métiers. **La bonne volonté ne pourra jamais remplacer le professionnalisme.**

En tant qu'organisation syndicale, le rôle de la **CFE-CGC** est d'aider et d'accompagner les salariés, parents de ces jeunes, de leur faciliter la vie, mais aussi de penser au bien-être de leurs enfants.

**Au quotidien agissons ensemble pour une société plus inclusive pour nos élèves et pour nos jeunes !**

**S'opposer parfois**

**Proposer toujours**  
**Construire souvent**